

# Sivry La Perche

Bulletin municipal N°5

Aout 2021



5 rue du cul de sac

55100 SIVRY LA PERCHE

03 29 86 93 48

[sivrylaperchemairie@orange.fr](mailto:sivrylaperchemairie@orange.fr)



## City stade et aménagement des aires de jeux

**Inauguration** : Vendredi 9 juillet 2021, le Maire - Mickaël HIRAT accompagné des conseillers municipaux ont inauguré l'aire de jeux et le city stade en présence des habitants de la commune ainsi que Madame La Sous-Préfète de Verdun, Philippe MANGIN (Vice-Président du Conseil Régional), Franck MENONVILLE (Sénateur de la Meuse et Conseiller Régional), Samuel HAZARD (Conseiller Départemental, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV), Maire de Verdun). Tous ont salué le dynamisme de l'équipe municipale après seulement un an de mandat.

Nous remercions Yann ROOS de la Société IMAJ (Lacroix sur Meuse) pour la réalisation de ce beau projet. Désormais, cette aire de jeux intergénérationnelle rassemblera petits et grands dans un lieu dédié à l'amusement et à la convivialité.

Les habitants de la commune pourront également pique-niquer grâce à l'aménagement de tables et de bancs sur ce site.

**Côté chiffres** : Le coût de la réalisation de ce projet est de 100 000€ financé de la façon suivante :

ETAT	REGION	DEPARTEMENT	AUTOFINANCEMENT
45 000€	20 000€	6 500€	<b>28 500€</b>

## Les rendez-vous sportifs

Depuis le début du mois de juillet, de nombreuses personnes étaient présentes au city stade les lundis, mercredis et vendredis afin de jouer au volley-ball, à la pétanque, au badminton, dans une ambiance très sportive et conviviale.

Cette belle entente se poursuivra tant que le temps le permettra.

## Les rendez-vous à venir

Le Conseil Municipal envisage la mise en place de moments d'échanges. Ces rencontres auraient pour vocation de rassembler, de partager et de rompre l'isolement en période hivernale. Pour préparer ce projet, l'équipe municipale se chargera d'effectuer un sondage pour recueillir vos idées qui seront les bienvenues.



## Campagne de recensement 2022

Le recensement de la population prévu en 2021 a été exceptionnellement reporté d'une année en raison de la crise sanitaire. Cette enquête se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Au dernier recensement en 2017, nous étions 274 habitants.

## Rénovation énergétique

Afin de soutenir la rénovation énergétique des logements dans le cadre du plan de relance annoncé par le Gouvernement, le dispositif MaPrimeRénov' devient accessible à tous les propriétaires. Il s'agit de favoriser les rénovations globales les plus efficaces et l'éradication des « passoires énergétiques ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Etat propose **MaPrimeRénov'** pour aider les ménages à financer les travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants modestes et très modestes, cette aide est accessible depuis le 11 janvier 2021 à tous les propriétaires occupants, sans condition de ressources.

MaPrimeRénov' est également ouverte à l'ensemble des copropriétés et vient simplifier le financement des travaux grâce à une seule aide collective, versée au syndicat de copropriétaires, indépendamment des situations individuelles des copropriétés.

Les propriétaires bailleurs peuvent aussi bénéficier de cette prime visant à encourager la rénovation énergétique des logements du parc locatif privé.

Sont également prévus :

- Un bonus pour accélérer le traitement des « passoires thermiques » (logements énergivores F ou G),
- Une incitation pour les ménages plus aisés à effectuer des rénovations globales de leur logement qui permettent un gain énergétique de plus de 55%,
- Un bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC) pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A,
- Un accompagnement des ménages avec la création d'un forfait Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## OPERATION : NETTOYONS LA NATURE

L'opération « Nettoyons la Nature » aura lieu le samedi 25 septembre 2021 à 9 heures. Le lieu de rencontre se fera devant le « Lavoir du Haut ». Merci à tous les volontaires.



## Etat Civil

- **Naissance** : Nous souhaitons la bienvenue à :
  - Noé ANTOINE, né le 17/08/2021 (parents : Camille EBELMANN et Johnny ANTOINE)

## Travaux de jardinage et bricolage

Tous travaux utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, scies, etc...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Juste quelques petites règles à respecter pour le « bien vivre ensemble ».

## Quelques informations utiles

- **Secrétariat de Mairie** :
  - Le jeudi après-midi de 17h à 19h
  - Possibilité de venir le samedi matin en contactant Le Maire au 06.16.74.39.51
- **Déchets verts** :
  - Le dépôt communal des déchets verts est ouvert :
    - Mercredi de 9h à 17h.
    - Samedi de 9h à 17h
  - Un emplacement spécifique est dédié uniquement aux branchages afin de permettre la mise en place de broyage de végétaux.
- **Site Internet**
  - En vous connectant à l'adresse suivante : [www.sivrylaperche.fr](http://www.sivrylaperche.fr)
  - Sur le site Internet, il y a une nouvelle rubrique intitulée « Annonces » dans laquelle figure « Ventes immobilières ». Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie afin de passer une petite annonce.

